

pas la carrière enseignante ou n'y persévèrent pas s'ils y sont entrés, le *Moniteur* ajoute :

“ Dans nombre de cas aussi, il faut le dire, le mal vient de l'ignorance, du caprice ou de la ladredrie de certains commissaires d'écoles. Sans raison aucune, on change d'instituteurs aussi souvent que d'habits. On paye à ces instituteurs le salaire de vulgaires cuisiniers, après avoir discuté le prix de leurs services comme celui de la plus vile marchandise.

Il est temps, croyons-nous, de remédier à cela. C'est le devoir du gouvernement d'aider à relever le niveau de l'éducation publique et d'améliorer la condition des instituteurs et des institutrices en votant de plus forts octrois.

Ceux qui dirigent l'instruction publique dans notre province comprennent parfaitement l'importance d'avoir de bons instituteurs, et ils savent que pour cela il faut les bien payer. C'est un principe universellement connu dans le monde des affaires que si l'on veut avoir un bon serviteur il faut le payer.

La noble profession d'instituteur, nous le répétons, ne jouit pas de la considération et du prestige qui doivent l'environner. Mais il y a un moyen très simple de lui rendre son éclat, c'est d'en faire une carrière lucrative où les jeunes gens de talent, qui se sentent de la vocation, puissent se créer un avenir.

Les carrières sont rares pour la jeunesse de notre pays, l'horizon pour eux est fort étroit. Nos hommes publics ont sous la main de quoi créer un bel avenir à une foule de jeunes gens, tout en faisant avancer d'un grand pas la noble cause de l'éducation. Qu'ils ne négligent donc pas de le faire. C'est là une œuvre patriotique par excellence et dont les résultats seront féconds en tous genres pour le peuple de notre province.”

Le *Courrier de St-Hyacinthe* du 30 du mois dernier, n'est pas moins énergique que le *Moniteur*. Au cours d'un long article relatif au dernier congrès des inspecteurs d'écoles, il fait les remarques qui suivent :

“ Au nombre des questions discutées il en est deux qui ont une importance dominante :

1<sup>o</sup> Former des maîtres dignes de leur mission ; 2<sup>o</sup> Elever le salaire de ces maîtres.

Ces deux questions, au fond n'en forment qu'une : Donner aux maîtres et aux maîtresses d'école un salaire qui leur assure une honnête existence.

Quand la carrière de l'instruction sera devenue ce qu'elle doit être les sujets ne manqueront pas.

La discussion de ces points a révélé des mesquineries sans nom de la part de syndics illettrés. A des exemples cités de ces lésineries dans certaines paroisses, et même dans des villes, pour obtenir des instituteurs ou des institutrices au rabais, à des prix que l'on ne voudrait pas offrir au plus ignorant des valets de ferme et que l'on jette comme une aumône à des personnes chargées de cultiver l'intelligence et d'orner le cœur de jeunes enfants, le mot “ ignominie ” a été prononcé. Et véritablement il n'était pas trop fort.

La convention de St-Hyacinthe a solennellement flétri un tel état de choses. Elle a montré les points faibles de notre système scolaire et provoqué l'intervention de ceux qui ont la charge et le devoir d'examiner le bien ou le mal-fondé des réclamations présentées et d'apporter le remède.

Cette convention a fait son œuvre et le surintendant de l'Instruction publique, en la tenant, s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance du pays.”

Enfin, l'*Echo des Bois-francs*, du 7 du courant, nous apporte un écrit très sensé, intitulé : *Nos instituteurs*, dans lequel il est question du salaire des éducateurs. (1)

Nous citons l'*Echo* :

“ Loin de nous la pensée de jeter la pierre aux titulaires, qui après tout ne sont payées que pour ce qu'ils font.

Le mal n'est pas là.

Le mal est dans la politique mesquine trop en vigueur dans notre pays en matière scolaire.

Au lieu de donner à un instituteur réellement compétent un salaire raisonnable qui lui permettra de vivre honorablement dans une carrière pour laquelle il se sent du goût et de la vocation, on veut avoir de l'enseignement au rabais, à bon marché, et on offre

(1) Le *Sténographe canadien*, le *Monde*, l'*Union des Cantons de l'Est* et le *Ralliement* ont également traité la question du salaire des instituteurs.